

Compte-rendu de la Session d'automne 2016 de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

17 au 20 octobre 2016.

La section 07, qui commence la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - *DR, laboratoire de physique, Lyon*
Pierre-Olivier Amblard (président) - *DR, GIPSA-lab, Grenoble*
Nicolas Andreff (membre du bureau) - *PU, FEMTOst, Besançon*
Lucie Baudouin (secrétaire) - *CR, LAAS, Toulouse*
Sébastien Briot - *CR, IRCCYN, Nantes*
Marie Chabert - *PU, IRIT, Toulouse*
Raphaëlle Chaine - *PU, LIRIS, Lyon*
Laurent Condat - *CR, GIPSA-lab, Grenoble*
Julien Dubois - *MdC, LE2I, Dijon*
Christophe Fonte - *IR, CRAN, Nancy*
Gersende Fort - *DR, IMT, Toulouse*
Abdoulaye Gamatié - *DR, LIRMM, Montpellier*
Germain Garcia - *PU, LAAS, Toulouse*
Michel Gay - *IR, GIPSA-lab, Grenoble*
Nicolas Heraud - *MdC, SPE, Corte*
Denis Lesueur - *IR, LAMIH, Valenciennes*
Jean-Claude Martin - *PU, LIMSI, Orsay*
Dimitri Peaucelle - *DR, LAAS, Toulouse*
Sophie Rosset (membre du bureau) - *DR, LIMSI, Orsay*
François Rousseau (membre du bureau) - *PU, LATIM, Brest*
Laure Tougne - *PU, LIRIS, Lyon*

Dans ce compte rendu, on réfèrera à l'ensemble de ces membres par « la section » ou « le comité ». Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session d'automne : Jean-Claude Martin, François Rousseau. Pierre-Olivier Amblard a dû s'absenter une heure et a laissé durant ce laps de temps la présidence à François Rousseau, plus jeune rang A du bureau.

Wilfrid Perruquetti (Directeur Adjoint Scientifique de la section 07), Isabelle Fantoni (Chargée de Mission robotique) et Jean Mairesse (Directeur adjoint de l'INS2I) ont assisté à temps partiel aux travaux de la section. De plus, à l'occasion de cette session d'automne, le comité a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur de notre institut pilote, l'INS2I, et Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS.

Nous rappelons que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis les sujets relatifs aux concours. Il est aussi rappelé que le comité produit un rapport de section pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel (<https://evaluation.dsi.cnrs.fr>). Par ailleurs, le site de la section pour la nouvelle mandature 2016-2021 est disponible à l'adresse : <http://section7.cnrs.fr>. Nous encourageons les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient bien référencés par les moteurs de recherche.

En préambule, la section 07 a appris avec une immense tristesse la disparition très récente de notre collègue Fabrizio Flacco, jeune roboticien recruté en 2015 et affecté au LIRMM. La section transmet toutes ses condoléances à ses proches.

1. Ordre du jour de la session d'automne 2016

- Réflexion sur les critères de la section 07;
- Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers PEDR ;
- Échange avec la présidente de la section 07 du mandat 2012-2016 ;
- Intervention du directeur d'institut de rattachement ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2016-2017 ;
 - Avis sur des demandes de création ou renouvellement de LIA et UMI ;
 - Etude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou directeur-adjoint ou d'intégration d'équipes externes ;
 - GDR
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques ;
- Propositions de noms pour l'attribution de médailles de Bronze et d'Argent 2017 ;
- Préparation de la campagne de concours chercheurs 2017 ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Evaluation (à mi-vague) des chercheurs ;
 - Réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé à la session précédente (à vague) ;
 - Titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
 - Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation des référents scientifiques des lauréats CR ;
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction):
 - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collègue C)
 - Examen des promotions des directeurs de recherche (hors collègues B et C)

2. Agenda

- Session de Printemps de la section 07 :

La prochaine session de printemps aura lieu du 6 au 8 juin 2017.

Le bureau de la session de printemps se tiendra le 17 mars 2017.

- Concours CR et DR 2017 :

la section maintient l'audition des candidats au concours DR2.

La présélection sur dossier des candidats CR qui seront auditionnés aura lieu les 8 et 9 février 2017.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés et des directeurs de recherche auront lieu du 6 au 10 mars 2017. Les jurys d'admissibilité CR et DR suivront du 13 au 16 mars 2017.

Les dates des jurys d'admission ne sont pas encore connues.

3. Fonctionnement de la Section 07

✓ Quelques chiffres sur la section 07.

281 personnes dans la section.

CR2 : 31 personnes (5 F, 26 H), 10 (-1 disponibilité) promouvables CR1 ;

CR1 : 132 personnes (33 F, 99 H) ;

DR2 : 69 (10 F, 59 H), 46 promouvables (7 F, 39 H), 19 candidatent DR1 (2 F, 17 H) ;

DR1 : 42 (11 F, 31 H), 25 promouvables (8 F, 17 H), 13 candidatent DRCE (3 F, 10 H) ;

DRCE : 8 personnes en activité (pas de F), 4 candidatent DRCE2.

✓ **Section 07 et CPCN.**

P.O. Amblard a participé à la première réunion de la CPCN le 12 octobre. Olivier Coutard, président de la section 39, en a été élu président. Le bureau est composé du président, de la coordinatrice des secrétaires scientifiques de section (Julie Gavard, section 24) et d'un président par institut ou groupes d'institut. P.O. Amblard sera membre du bureau (et représentant d'un groupe INS2I/INSMI).

✓ **Fonctionnement de la section.**

- Pour la gestion des conflits d'intérêt : informations officielles fournies aux membres. Essentiellement : se taire quand on est en conflit et que l'on doit rester (propositions pour les médailles, propositions pour les promotions au grade supérieur) ; sortir quand on fait l'évaluation du laboratoire d'appartenance ou de ses chercheurs.
- Quelques éléments sont présentés sur *l'éthique de la discussion* pour la conduite des délibérations au sein de la section.
- Sur l'opportunité que le comité examine les dossiers de candidature (de chercheurs CNRS) pour la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) : les avis au sein de la section pour examiner ou non ces dossiers sont variés et un consensus se dégage cependant pour ne pas participer à ce travail de sélection.

✓ **Rencontre avec Michèle Basseville, ancienne présidente de la section 07.**

Michèle Basseville nous présente un certain nombre de recommandations diverses, dont celle de choisir un membre de la section qui se spécialisera, pour toute la mandature, dans les reconstitutions de carrière, et un autre dans l'évaluation des écoles thématiques (en collaboration avec les élus C). Par ailleurs, un membre du bureau sera le correspondant de la section pour le suivi post-évaluation et un autre servira de contact auprès de la mission pour la place des femmes (<http://www.cnrs.fr/mpdf/>)

Et en conclusion, dans la section 07, les pratiques, méthodes et concepts sont très variés. Il faut apprendre à comprendre ce qui se passe chez le voisin de table. Le dialogue est fondamental, et les décisions doivent être prises après de larges consensus, autant que faire se peut.

✓ **Critères d'évaluation**

Ils ont été longuement discutés par la section et sont disponibles sur le site internet de la section 07, onglet documents (<http://section7.cnrs.fr/documents.html>) et sur une page officielle du CNRS ; les anciens critères de toutes les sections sont disponibles ici

http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/criteres/CE_Section_2012-16.pdf.

Par ailleurs, la section considère certaines productions logicielles comme des productions scientifiques, et pour évaluer si une production logicielle (comme une bibliothèque logicielle, un démonstrateur, un prototype...) est significative, elle s'appuie sur certains indicateurs détaillés ici

<http://section7.cnrs.fr/docs/PL-S07.pdf>.

4. Interventions de Michel Bidoit et de Jean-Yves Marzin

Michel Bidoit – directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions

Eléments de politique générale.

M. B. a fait la même intervention en section 06. Il souligne qu'il souhaite continuer la relation de confiance existant entre l'INS2I et la section 07, et que les échanges soient francs et directs.

- Problème des frontières qui sont multiples et qui doivent être transcendées.

Le découpage du CNRS en 10 instituts est un découpage opérationnel. Mais un nombre significatif d'unités contient des équipes dont une partie de l'activité relève d'autres instituts. Il y a donc de la coordination pour le suivi de ces unités entre les instituts concernés.

On trouve également l'autre découpage plus fin du CNRS en sections disciplinaires (41+5 CID), les frontières entre certaines d'entre elles étant naturellement poreuses. C'est le cas des deux sections de l'INS2I (06 et 07). Ce n'est pas un problème pour l'institut. M. B. souhaite que cela n'en soit pas un pour la section 07 du CoNRS (ni pour la 06). Il ne doit pas y avoir de trou : il ne faut pas de chercheur

laissé entre deux. Et cela vaut aussi pour les recrutements. Nous sommes là pour défendre la « bonne science » plutôt que des frontières. M. B. rappelle l'importance des CID et de représentants de la section dans les CID. La pluridisciplinarité doit primer sur la logique disciplinaire.

- Evaluation des unités : le message est multiple.

M. B. rappelle l'importance de la participation de membres du CoNRS aux comités de visite HCERES. Outre le travail fait par l'HCERES, l'évaluation complémentaire des laboratoires par la section est très précieuse pour l'institut. L'évaluation fine des laboratoires et des équipes doit être maintenue et c'est le travail du CoNRS.

M. B. rappelle le rôle et le but du CNRS. Tout d'abord, le CNRS n'est pas une agence de label de qualité ! Par contraposition, il existe des labos et des équipes qui mènent des recherches de qualité et dont le CNRS n'est pas une tutelle... Ensuite, le CNRS n'est pas une agence de moyens mais est un opérateur de recherche. Il entend jouer pleinement son rôle. Il co-opère des unités de recherche avec ses partenaires. Le CNRS doit se poser en permanence des questions sur son rôle dans ses unités, ce qu'il apporte et ce qu'il en retire. Il ne s'agit pas pour autant d'être normatif... mais il est nécessaire, au moment où le CNRS est dans une période très contrainte aux ressources limitées, de faire preuve d'une grande rigueur sur les unités qu'il co-opère.

- Evaluation des chercheurs.

C'est l'une des missions fortes du CoNRS. Il n'y a que les sections du CoNRS pour faire ce travail. Il peut arriver que nous trouvions utile de prodiguer quelques conseils (plus de publications en revues, plus d'encadrement de doctorants, HDR, etc.). Nous avons là un rôle très humain... Agir le plus tôt possible quand un souci est identifié. Il faut générer des échanges, avec l'institut et le chercheur. Les avis différés sont à suivre de près aussi. Attention pour les avis réservés ou d'alerte, se coordonner avec les ressources humaines du CNRS pour rester (en tant que CoNRS) dans la boucle du suivi post-évaluation. Les membres du comité sont l'outil pour anticiper ces problèmes...

- Demande de promotions :

Les CR1 ne sont pas soumis à quotas. On note quand même parfois des CR2 avec 4 ans d'ancienneté qui ne candidatent pas. Il faut faire de la pub auprès des DU pour relancer les candidats (les candidats reçoivent pourtant un mail automatiquement !).

Le passage DR1 est très compétitif. M. B. insiste sur le fait qu'à ce niveau de promotion, on est en droit d'attendre du collègue une réelle implication dans les responsabilités d'intérêt collectif (laboratoire, GDR, etc.). Etre porteur d'une ERC n'est pas une responsabilité collective, mais est une performance scientifique ! La section doit prendre en compte cet aspect des dossiers.

De même, le passage de DR1 à DRCE1 est très contraint. Etant données les fluctuations fortes du paysage d'une année sur l'autre, M. B. recommande de ne pas faire une liste de propositions trop longue.

Les accueils en délégation sont pour l'institut un levier de politique scientifique très important. Deux facteurs interviennent dans les choix : l'évaluation scientifique (c'est le travail de la section puis de l'institut) ; la politique de site (travail entre le CNRS et ses partenaires).

- Concours – sujet crucial.

M. B. insiste sur la distinction des rôles. En amont se situe la politique scientifique du CNRS et de ses instituts. En aval, la recevabilité des candidats puis leur admissibilité sont du ressort du CoNRS. Enfin, admission puis affectation sont du ressort du CNRS, qui décide sur avis de l'Institut.

Le rôle du CoNRS est d'abord d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau. Le jury d'admissibilité doit prendre en compte la politique scientifique du CNRS, en particulier les coloriages quand il y en a. La vision de la section est forcément partielle compte tenu de la multiplicité des concours.

M. B. suggère qu'il serait sain et utile (voire innovant), que sur un concours à plusieurs postes, la section classe quelques noms en tête de liste, puis un paquet central de plusieurs noms, ce qui laisserait une marge de manoeuvre à l'institut pour appliquer sa politique scientifique... Un classement ligne par ligne, s'il est modifié, peut donner l'impression à la section d'être désavouée. Cela reviendrait pour le CoNRS à renoncer à classer au dessus ou en dessous de la barre.

Finalement, le jury d'admission est souverain et c'est le seul qui fait foi (la section est représentée dans le jury d'admission : le président + un ou deux autres membres).

L'affectation des chercheurs est du ressort de l'Institut seulement. Mais sa direction est à l'écoute de nos conseils et suggestions. Les candidats doivent préparer un dossier pouvant s'insérer dans deux et préférentiellement trois laboratoires différents.

Pour les candidats : il faut présenter un projet de recherche et des éléments illustrant l'insertion de ce projet dans plusieurs (2 voire 3) laboratoires. Le candidat doit être prêt à être affecté dans chacun d'entre eux ! Par ailleurs, un chercheur ne sera pas affecté sur le site où il a effectué sa thèse.

Pour les candidats DR2 : on encourage la mobilité sans la forcer. Plus précisément un nouveau contexte de travail peut être un moteur supplémentaire.

Sujets d'actualité de la session d'Automne 2016

- 300 postes de Chercheur seront mis au concours chercheurs. L'ouverture du concours a traditionnellement lieu début décembre.

Côté chercheurs, on anticipe en 2017 environ 198 départs en retraite de chercheurs (toutes causes confondues : 276 départs). On est en dessous de 300. Le CNRS fait un effort très volontariste en faveur du recrutement de chercheurs, poursuivi depuis l'an passé. Cet effort sera impossible à maintenir en 2018, sans évolution des contraintes budgétaires du CNRS.

Le service des ressources humaine fait des analyses sur les départs, et il y en a de plus en plus autres que la retraite (détachements, décès, etc.).

Pour le concours 2017, l'INS2I aura 18 postes, plus 12 postes pour le concours DR2 (les prévisions tous départs confondus pour l'institut étant de 11 individus, la priorité aux sciences de l'information reste donc de mise). La session d'automne étant programmée tôt cette année et les arbitrages n'étant pas terminés, la ventilation des postes (06, 07, 41, CID, etc.) n'est pas encore connue.

Toutefois, M. B. précise qu'une part importante de coloriage sera de mise pour les postes CR2. Le coloriage n'est pas une contrainte mais un message sur les priorités scientifiques de l'institut. C'est également un signal envoyé aux unités et aux candidats. M. B. insiste sur le fait que coloriage n'est pas synonyme de fléchage (qui se ferait sur un poste unique). C'est un axe thématique proposé.

M. B. alerte sur la question du genre et sur la question de l'âge de recrutement, qui est un biais secondaire qui va dans le sens d'une attention au genre... Par ailleurs, au delà de la performance scientifique et des publications, les réalisations expérimentales et logicielles doivent être prises en compte.

- Médailles argent et bronze : la section suggérera deux noms, une femme et un homme, pour chaque proposition. C'est une demande ferme du CNRS ! Il y a finalement une médaille de bronze attribuée par section, et une médaille d'argent pour l'INS2I.
- Promotions : on examine les chercheurs sans lien avec leur laboratoire. Pour les promotions DR1, l'INS2I dispose de 10 possibilités cette année, sans pré-affectation 06/07. Pour les promotions DRCE1, il y a 2 possibilités sur tout l'institut. Enfin, pour les promotions DRCE2, M. B. indique qu'il n'y a pas de pré-cadrage, que le taux est plus favorable. Pour l'ensemble de ces promotions, la section fait des propositions, l'institut fait un interclassement 06/07, puis le CNRS décide.

Questions/Réponses :

Beaucoup de cadres et de directives nous ont été donnés. Mais on doit avoir une communication de qualité avec l'institut et donc comment ? La répartition des postes pour 2017 ? Et des coloriages de postes nous sont suggérés dès la première année... c'est dommage ! M. Bidoit signale que les années

thématiques de l'institut (cyber-sécurité cette année, internet des objets l'an prochain...) suggèrent en partie les coloriations.

A propos de la contradiction apparente pour le concours CR2 où l'on veut recruter « jeune » des gens qui ont fait au moins un postdoc en rupture thématique/géographique... M. Bidoit souligne aussi qu'au delà de la performance scientifique et des publications, les réalisations expérimentales et logicielles doivent être prises en compte... Et il faut faire de même pour les laboratoires. J.Y. Marzin souligne que c'est plus simple, car le travail est logiquement collaboratif. On a d'ailleurs contribué à beaucoup (500 sur 1000 !) de startup dans INSIS et INS2I depuis 2000, ce qui est très bien.

A propos du passage au statut de FRE (formations de recherche en évolution) du LE2I, l'avis de la section 07 était favorable... M. Bidoit : L'institut n'a pas souhaité garder ce labo comme UMR. Il y a des activités et individus de qualité dans ce labo, mais le niveau moyen n'est pas à la hauteur des attentes de l'institut. Pour information, c'est un laboratoire multi-site, créé il y a 13 ans, et il n'y a aucun chercheur CNRS (un CR y est resté un an ou deux).

Jean-Yves Marzin – directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes.

J.-Y. M. nous présente quelques planches présentant l'INSIS (thèmes, répartition, collaborations et « partenariats structurants » avec des industriels...) L'accent est aussi mis sur l'international.

En matière de gestion des ressources humaines, J.Y. M. explique la politique volontariste qu'il a mise en place avec les entretiens (avec DAS et chargés de mission) des CR2, 3 ans après leur recrutement, et des CR1 après 7 ans (utile pour détecter les problèmes). Il s'agit d'un travail complémentaire de la section (radar plus sensible, regard bienveillant). Les points abordés sont en particulier pour les CR2, leurs conditions d'accueil et de prise de fonctions, et pour les CR1, d'éventuels projets de changement unitaire, une nouvelle orientation, la prise de responsabilités,...

En plus de la traditionnelle journée des nouveaux entrants, l'INSIS organise une journée des CR1 à 7 ans (cette année, ils ont demandé 4 transparents sur le thème « faites nous rêver »). L'idée de reconstruire un esprit 'maison'. Et pour rappel, le CNRS est l'employeur...

DAS section 07 : Yves Rémond.

J.-Y. M. reprend quelques thèmes développés précédemment par M. B. sur les évaluations et les concours (Equilibre, parité, simulations VS expériences, recruter jeune sinon évaporation des candidatures féminines en particulier.)

On s'interroge lors de la discussion sur le fait qu'au delà du rapport de conjoncture, les coloriations pourraient être suggérées par la section, puisqu'elle peut faire attention au vivier.

Questions/Réponses :

Le président de la section 07 n'a pas toujours été invité au CSI de l'INSIS. Réponse : On va y remédier. C'est le président du CSI qui fait formellement l'invitation...

Y aura-t'il des postes INSIS en section 07 cette année ? Non, mais un échange avec INS2I entre les sections 07 et 08 est à prévoir, sous forme de coloriage (plutôt que sous forme de fléchage).

Pour le passage CR1, avec les entretiens que pratique l'INSIS, arrive-t'il quand même que des chercheurs ne fassent pas de dossier de promotion au bon moment ? Pas de réponse car ils n'ont pas assez de recul pour le moment.

5. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :

Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2016-2017 ;

Chaque comité de visite doit maintenant avoir un représentant des personnels accompagnant la recherche (PAR, terme de l'HCERES), autrement dit un ITA/BIASS. Il est souhaitable, autant que faire se peut, que cette personne appartienne au comité national. En accord avec les 3 représentants des personnels techniques de la section, le président de la section 07 proposera systématiquement un de ces 3 représentants dans les futurs comités de visite.

Par ailleurs, suite à un protocole d'accord signé entre la CPCN et l'HCERES en mai 2016, une réunion doit avoir lieu entre la section et son équivalent à l'HCERES entre deux vagues d'évaluation. Cette réunion a pour objet le bilan de la vague passée et la préparation de la vague à venir, avec notamment une discussion sur le choix des présidents de comités de visite, de leur constitution (et donc de l'expert PAR et de l'expert représentant le comité national.) Le président de la section contactera J.M. Chassery (ou son successeur) prochainement à cet effet.

Pour les comités de visite à venir, les informations disponibles lors de la session sont :

- Heudiasyc - UMR 7253 : pour le CoNRS, S. Briot (07) et P. Owezarski (06) ; représentant ITA, G. Mourot.
- CRAN - UMR 7039 : pour le CoNRS, D. Peaucelle (07) ; représentant ITA, Denis Creusot.
- I3S - UMR 7271 : Pas encore de nouvelles.
- Institut Charles Delaunay - UMR 6281 : pour le CoNRS A. Lereu (08) ; représentant ITA, P. Picart.
- LIF (UMR 7279) + LSIS (UMR 7296) : pour le CoNRS, P. Abry (07) et L. Duchien (06) ; représentant ITA, S. Torres.
- Icube - UMR 7357: le Comité de Visite est en cours de constitution, nous avons proposé, pour le CoNRS, L. Tougne (07) et comme représentant ITA, M. Gay.

Examen des changements de direction

UMI 3069 - PIMS

Changement de direction - section 41, secondaire en 6 et 7. Pilotage INSMI

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur de James Ellis COLLANDIER.

UMR 5516 – Laboratoire Hubert Curien

Avis très favorable à la nomination au poste de directrice de Florence GARRELIE, avec pour adjoint Marc SEBBAN.

UMR 6174 – Femto-ST

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur de Laurent LARGER.

UMR 6285 – Lab STICC

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur adjoint de Eric RIUS.

UMR 7271 – I3S

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur de Olivier MESTE, avec pour adjoint Frédéric MALLET.

UMR 8049 – Labo Informatique Gaspard Monge

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur adjoint de Jamal NAJIM.

UMR 8506 – L2S

Avis très favorable à la nomination au poste de directeur adjoint de Pascal BONDON.

Examen des créations de GDR

Un GDR « Imagerie et Microscopie en biologie » (ImaBIO) porté par Laurent HELIOT (IR1 CNRS). Il prend la suite d'un GDR qui existait déjà avant, (<http://gdr-miv.fr/>) sous le nom MIV, GDR 2588. Communauté très large et répartie sur de nombreuses sections 07, 08, 11, 16, 22, 25, CID 51 et 54. Avis très favorable.

Évaluations d'unités

La section a émis un avis très favorable aux demandes suivantes :

- Renouveau du LIA LAFISI (entre LIRMM et Polytechnique Turin) ;
- UMR 5251 Institut Mathématique de Bordeaux : Intégration d'une équipe de médecins ; Cette UMR est en rattachement secondaire en section 07 (et en section 06, rattachement principal en section 41) par ailleurs, l'équipe considérée travaille sur des thèmes à la lisière de la section 07 ;
- Renouveau de l'UMI 3218 – JRL et nomination du nouveau directeur, M. Eiichi Yoshida ;
- UMR 6072 – GREYC (Groupe de REcherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen). Formation d'une nouvelle équipe d'automatique ;
- Renouveau du GDRI DELSys en SPaDisCo.

Elle a émis un avis réservé à la demande de renouvellement du LIA SMART-GRIDS.

Informations diverses sur les unités

Suite à la désassociation du LTCl, l'ensemble des chercheurs de l'unité a déjà été réaffecté sauf un à ce jour). Chaque personne a été suivie personnellement par la direction de l'INS2I, et chacun a maintenant trouvé une nouvelle affectation. La section 07 du CoNRS souhaite une bonne intégration à ces chercheurs dans leur nouvel environnement.

Le dernier Conseil Scientifique du CNRS a voté en faveur du passage en FRE du LE2I (voir la discussion avec M. Bidoit à ce propos.)

6. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

Evaluations des chercheurs à mi vague

Le comité réfléchit à la bonne manière de gérer les échanges avec les chercheurs dont les dossiers semblent causer des soucis. Les rapports sont faits en conséquence de ce qui est reçu et donc perceptible (par exemple, un dossier vraiment mal rédigé est préjudiciable).

La section pourra mandater un de ses membres (plus proche thématiquement ou géographiquement) pour communiquer avec les chercheurs concernés. Une prise de contact avec le directeur d'unité des chercheurs concernés est envisagée pour un contact rapide.

Le comité note que certains rapports sont très bien présentés... Et décide de rappeler à certains chercheurs qu'un rapport doit exister, être synthétique et bien rédigé.

La section effectue 4 évaluations de chercheurs en demande de réexamen suite à avis différé à la session du printemps 2016 et 68 évaluations de chercheurs à mi-vague. Elle donne 1 avis d'alerte, 3 avis différés et 68 avis favorables.

Titularisations

Les 6 chercheurs recrutés CR2 ou CR1 en 2015 sont titularisés, après examen de leur rapport d'activité et des appréciations de circonstance de leurs directeurs de recherche et de laboratoire d'accueil. Il s'agit de :

Arnaud DE MESMAY	GIPSA-lab (UMR5216)
Emilie KAUFMANN	CRIStAL (UMR9189)
Victor MAGRON	VERIMAG (UMR5104)

Mihaly PETRECZKY	CRIStAL (UMR9189)
Aneel TANWANI	LAAS-CNRS (UPR8001)
Samuel VAITER	UMR5584 (UMR5584)

Affectations

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les 10 chercheurs recrutés par la section 07 en 2016 au grade de CR lors des concours. Il s'agit de :

Paolo FRASCA	GIPSA-lab (UMR5216)
Annelie HEUSER	IRISA (UMR6074)
Yvonne JANSEN	ISIR (UMR7222)
Nicolas MELLADO	IRIT (UMR5505)
David NOVO-BRUNA	LIRMM (UMR5506)
Claudio PACCHIEROTTI	IRISA (UMR6074)
Dario PRANDI	L2S (UMR8506)
Benoit ROSA	Icube (UMR7357)
Vineeth SATHEESKUMAR VARMA	CRAN (UMR7039)
Nicolas TREMBLAY	GIPSA-lab (UMR5216).

Le comité a également procédé à la nomination de leurs directeurs de recherche.

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations des 6 nouveaux DR recrutés en section 07 lors des concours 2016. Il s'agit de :

Andres ALMANSA	MAP5 (UMR8145)
Pierre BORGNAT	Labo de Phys/ENSL (UMR5672)
Eric COLIN DE VERDIERE	LIGM (UMR8049)
Giorgio DI NATALE	LIRMM (UMR5506)
Elena PANTELEY	L2S (UMR8506)
Paolo ROBUFFO GIORDANO	IRISA (UMR6074).

7. Promotions

Promotions CR2 → CR1

Il y a 9 promouvables (ce sont les CR2 ayant 4 ans d'ancienneté) et ils ont tous candidaté, comme il est conseillé à chacun de le faire. Chaque dossier a été examiné par un rapporteur au sein du comité et la section a estimé que chacun des candidats mérite d'être promu.

Jean-Julien AUCOUTURIER	STMS (UMR9912)
Charles-Alban DELEDALLE	IMB (UMR5251)
Julie DIGNE	LIRIS (UMR5205)
Mirko FIACCHINI	GIPSA-lab (UMR5216)
Timothee MASQUELIER	CerCo (UMR5549)

Helene PAPADOPOULOS	L2S (UMR8506)
Brahim TAMADAZTE	FEMTO-ST (UMR6174)
Giuseppe VALENZISE	LTCI (FRE3772)
Pierre WEISS	ITAV (USR3505).

Promotions DR2 → DR1

Il y a administrativement 46 chercheurs promouvables au sein de la section (c'est à dire ayant au moins 4 ans d'ancienneté au grade de DR2) et nous avons reçu 20 dossiers, donc 1 d'un chercheur de la section 34. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, la section, compte tenu du cadrage indiqué par M. Bidoit, a proposé le classement suivant :

1. Isabelle QUEINNEC LAAS (UPR8001)
2. Michel NICOLAIDES TIMA (UMR5159)
3. Christophe PRIEUR GIPSA-lab (UMR5216)
4. Florent LAMIRAUX LAAS (UPR8001)
5. Marc ANTONINI (UMR7271)
6. Rufin VANRULLEN CerCo (UMR5549).

Promotions DR1 → DRCE1

Il y a administrativement 25 chercheurs promouvables au sein de la section et nous avons reçu 14 dossiers, dont 1 d'un chercheur de la section 41. Chaque dossier a été examiné par deux rapporteurs et après présentation des dossiers et discussion, le comité a proposé le classement suivant :

1. Francois PIERROT LIRMM (UMR5506)
2. Jean-Luc SCHWARTZ GIPSA-lab (UMR5216).

Promotions DRCE1 → DRCE2

Il y a 8 personnes en activité et 4 qui candidatent à une promotion. Après examen des dossiers et discussion, le comité a décidé de proposer deux personnes pour une promotion DRCE2, par ordre de priorités

1. Raja CHATILA ISIR (UMR7222)
2. Patrick FLANDRIN Labo de Phys/ENSL (UMR5672)

8. Médailles

La section a reçu 22 propositions distinctes de noms pour l'attribution de la médaille de bronze, et 13 pour la médaille d'argent. Il est décidé de ne pas divulguer les noms des chercheurs proposés pour ces médailles, mais la section salue les très bons dossiers qui lui ont été soumis. Pour chacune de ces médailles, deux noms sont remontés à l'institut : celui d'un homme et celui d'une femme.

Pour mémoire, sur le site du CNRS, on peut lire :

« La Médaille de bronze récompense le premier travail d'un chercheur, qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. »

« Chaque année, la Médaille d'argent du CNRS distingue des chercheurs, au début de leur ascension, mais déjà reconnus sur le plan national et international pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux. »

9. Evaluation d'écoles thématiques

Pour rappel une école thématique est une modalité particulière de formation, ouverte à tous, visant la diffusion de connaissances nouvelles, d'outils théoriques, méthodologiques et techniques nouveaux ; la confrontation de disciplines différentes ; l'ouverture d'une communauté vers les problématiques, les méthodes, les concepts d'une autre communauté et l'approfondissement de concepts de base et de méthodes.

La section 07 émet un avis très favorable pour chacune des 9 écoles thématiques suivantes :

- APPROXIMATION, sur l'approximation des modèles dynamiques de grande dimension ;
- ARCHI 17, sur l'architectures des systèmes matériels et logiciels embarqués et méthodes de conception associées ;
- HYPIM, pour « Hyperspectral imagery : methods and applications » ;
- JGA 2017, pour « journées de géométrie algorithmiques » ;
- MACS, pour « Ecole en modélisation, analyse et conduite des systèmes dynamiques » ;
- RESCOM, école de Recherche sur les réseaux de communications ;
- SIAPG 2017, école signal images : architecture et programmation des GPU ;
- SPARSEREG, sur la régularisation structurée pour l'analyse de données en grandes dimensions ;
- SSSR'17, école d'été de robotique chirurgicale.

La section 07 émet un avis favorable pour les 2 écoles thématique suivantes :

- EAPPC 2017, l'école d'automne en programmation par contraintes ;
- VU-PAS-VU 2017 sur le thème « visibilité et analyse de la morphologie urbaine ».

10. Mise en place des concours de recrutement CR et DR

Un large consensus est obtenu pour demander au sein du comité national l'aide d'un spécialiste d'une autre section pour un concours donné, et ce, à n'importe quel concours de la mandature qui commence. Il y a également un large consensus pour auditionner les candidats DR pour l'année 2017.
